



# Dysfonctionnements : les sirènes réduites au silence

## Faute de maintenance, une partie des 4 500 sirènes chargées d'alerter la population en cas de danger immédiat sont en panne. Un litige oppose Orange au ministère de l'Intérieur.

Mehdi GHERDANE | Publié le 26.11.2012, 12h20



**Dans certaines communes, la sirène ne se fait plus entendre le premier mercredi du mois, le système informatique qui commande le déclenchement n'étant plus entretenu. | (SAGAPHOTO/P.FORGET.)**



Un silence assourdissant. Dans de nombreuses communes de France, depuis qu'on ne les entend plus retentir chaque premier mercredi du mois, les sirènes d'alerte font beaucoup parler d'elles. Baptisé RNA — Réseau national d'alerte — ce système hérité de la Seconde Guerre mondiale (voir ci-dessous) connaît des dysfonctionnements en raison d'un conflit juridique opposant le ministère de l'Intérieur et le groupe France Télécom-Orange.

Depuis des décennies, l'entreprise (privatisée en 2004) assure l'entretien informatique de ce réseau d'alerte, utilisé notamment en cas de danger immédiat (catastrophe naturelle, accident nucléaire, nuage toxique, etc.). « Il s'agit d'un contrat tacite remontant aux années 1950 et non d'une obligation de service public », précise-t-on au siège d'Orange. Et c'est bien là que le bât blesse. En 2011, le groupe a décidé de ne plus assurer ce service. Cette décision a été attaquée début 2012 par la Direction centrale de la sécurité civile qui a demandé à Orange de poursuivre la maintenance. Après plusieurs rebondissements juridiques, le dossier est désormais entre les mains du Conseil d'Etat. En attendant, faute d'entretien, une partie des 4500 communes rattachées au Réseau national d'alerte connaît des ratés. « C'est très compliqué de savoir dans quelles villes, il continue à bien fonctionner. Chez certaines, l'absence de maintenance est sans effet, tandis que chez d'autres, c'est clairement visible », ajoute-t-on chez Orange.

Les essais de sirènes se déroulant chaque premier mercredi de chaque mois à midi, cette situation suscite parfois des réactions inquiètes, de nombreuses personnes s'interrogeant sur l'absence de sonnerie. A Bonnières-sur-Seine (Yvelines), le maire dit ainsi avoir reçu plusieurs appels angoissés de la part de ses administrés : « Le dernier mercredi où elle n'a pas sonné, des riverains ont contacté la mairie pour demander des explications », confirme Jean-Marc Pommier (Europe Ecologie-les Verts). Lors d'un récent conseil municipal à Mantes-la-Ville, toujours dans les Yvelines, des élus ont interpellé le maire sur le sujet. « La loi nous impose de tester cette sirène. Un employé municipal est donc chargé de la déclencher de façon manuelle pendant quelques secondes », répond la maire (PS) Monique Brochot.

Face à cette situation, les préfets ont pris les devants. La préfecture des Yvelines a par exemple envoyé un courrier à chacun des maires du département pour leur demander de continuer à entretenir et tester les sirènes. « Le message est passé. Les habitants ne doivent pas être inquiets. En cas de danger grave, les services de l'Etat disposent de nombreux moyens pour alerter la population », insiste-t-on à la préfecture.